

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 39

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

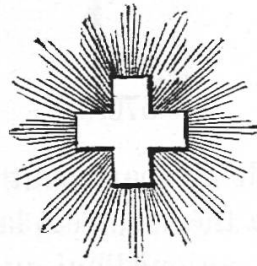
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 39.



LAUSANNE

30 septembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *La curiosité (suite).* — *Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud, Fribourg.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses.* — *Rédaction.* — *Variété.* — *Comptabilité.*

LA CURIOSITÉ

(Suite).

Le plus sûr moyen de faire naître et de développer la curiosité chez l'enfant est de lui présenter des choses nouvelles. Encore faut-il que ces choses nouvelles soient à sa portée. Elles le seront sûrement si elles correspondent à son développement général et à ses préoccupations du moment ; si elles trouvent, dans son esprit, des notions de même nature auxquelles elles puissent s'associer. Il faut, en un mot, que le nouveau soit semblable à l'ancien. S'il en est tout à fait différent, il n'est pas nouveau, il est étranger et n'intéresse pas. Il ne faut pas non plus qu'il soit identique, car l'identique ne renferme aucune parcelle de nouveauté. C'est la loi de l'attention appliquée à la curiosité.

Dans certains cas, il n'est pas même nécessaire que ce qui est présenté à l'enfant soit nouveau, il suffit qu'il paraisse nouveau. On peut fort bien présenter à l'enfant des notions qu'il possède déjà plus ou moins complètement, et l'intéresser quand même, en présentant ces notions sous un autre jour. C'est un procédé à recommander dans les répétitions qui, sans cela, seraient tout à fait ennuyeuses.

Voilà, en résumé, ce que la psychologie nous apprend de la curiosité. Ces considérations sont déjà anciennes, et il n'est pas indispensable de s'appuyer sur l'autorité de James pour en dé-

montrer la vérité, celle de Herbart peut suffire. Mais l'important dans tout ceci n'est pas la théorie, c'est la pratique. Que faire dans la pratique? On se plaint aujourd'hui que les enfants sont blasés, qu'ils ne sont curieux de rien, que tout les ennuie, que, hormis les questions de sport, rien ne peut les tirer de leur apathie mentale. Ces plaintes sont probablement exagérées; mais les éducateurs, les parents en particulier, ont-ils fait tout ce qui était en leur pouvoir pour maintenir cette curiosité qui est innée chez l'enfant? Ont-ils encouragé cette curiosité dans ses premières manifestations? Il est un âge où l'enfant questionne beaucoup, c'est l'âge questionneur; ses sens s'ouvrent sur le monde extérieur, et il est pressé de connaître tout ce qui l'entoure. Parmi les questions qu'il pose, il y en a évidemment beaucoup de frivoles, mais il en est aussi de sérieuses qui réclament une réponse, et une réponse sérieuse. Si, à ce moment-là, ceux qui ont charge de l'enfant ne peuvent pas, ne savent pas ou ne veulent pas s'occuper un peu de sa jeune intelligence, ils risquent fort de compromettre les progrès ultérieurs, car l'enfant s'habitue à vivre au milieu de son entourage sans chercher à le pénétrer, il ne posera et ne se posera plus de questions, il tombera inévitablement dans cette indifférence mentale dont nous parlions plus haut.

D'autre part, tous les classiques de la pédagogie, depuis Rabelais et Montaigne jusqu'à Spencer, sont d'accord pour admettre que c'est l'observation et l'étude de la nature qui contribuent le plus au développement de la curiosité chez l'enfant. « Y a-t-il un plaisir plus vif, s'écrie Spencer, que celui de l'enfant qui cueille une fleur nouvelle, qui ramasse un insecte inconnu ou qui rassemble des cailloux et des coquillages? Tout botaniste qui a conduit des enfants, dans les bois et dans les prés, a pu remarquer l'empressement avec lequel ils s'associent à ses travaux, l'ardeur qu'ils mettent à lui trouver des plantes, l'attention avec laquelle ils le suivent dans l'examen qu'il en fait, et la multitude des questions dont ils l'accablent. »

Quand on relit ces choses, on se demande si M. le Public est vraiment bien inspiré lorsqu'il réclame de nos écoles toujours plus de lecture, toujours plus d'orthographe, toujours plus de gram-

maire, toujours plus d'arithmétique, car ces branches ne peuvent guère passer, dans le jeune âge du moins, pour des excitants de la curiosité, et s'il ne devrait pas s'en prendre à lui-même lorsqu'il accuse, d'autre part, l'enseignement d'émousser la curiosité naturelle de l'enfant et de détruire sa spontanéité. Ne serait-il pas plus sage, et surtout plus conséquent, en recommandant, au contraire, l'étude de la nature ? Cette étude développerait les facultés actives de l'enfant et ferait naître en lui une saine curiosité qui pourrait se reporter plus tard sur des connaissances plus abstraites, comme les formes du langage et les nombres.

« Il n'est pas jusqu'au penchant que les enfants montrent pour les histoires et les contes qui ne puisse être mis à profit afin de stimuler leur curiosité. — Quand vous les voyez disposés à vous entendre, dit Fénelon, racontez-leur quelque fable courte et jolie ; mais choisissez quelques fables d'animaux qui soient ingénieuses et innocentes... Ensuite, racontez certaines histoires choisies, mais en peu de mots... Animez vos récits de tours vifs et familiers ; faites parler tous vos personnages... Ce fonds d'histoires agréables qu'on jette de bonne heure dans leur mémoire, éveille leur curiosité pour les choses sérieuses, les rend sensibles aux plaisirs de l'esprit, fait qu'ils s'intéressent à ce qu'ils entendent dire des autres histoires qui ont quelque liaison avec celles qu'ils savent déjà. »

Telles sont les *matières* les plus propres à exciter la curiosité. Qu'en est-il des *procédés* ? Le plus connu, quoique le moins pratiqué peut-être par la pédagogie officielle, est le procédé de l'*attente*, qui consiste, comme son nom l'indique, à laisser attendre l'enfant un certain temps avant de donner une réponse aux questions qui le préoccupent. Il n'en est pas de plus sûr. Les enfants eux-mêmes s'en servent entre eux très adroitement, témoin la charmante scène qui suit, que nous avons empruntée à l'un de nos auteurs romands :

— Qu'est-ce qu'il y a dans votre ruisseau ?

Je fus, en effet, pris au dépourvu. Je lui dis au hasard :

— De l'eau.

Elle éclata de rire.

— De l'eau.... et puis des pierres, Et puis du sable aussi...

Elle n'en riait que plus fort.

— Et puis aussi des bêtes sur les aiguilles, des cordonniers, tu sais ; est-ce qu'il y en a dans le tien ?

Mais elle se tenait à présent le ventre, et moi, tout penaud, je ne savais plus.

— Et puis... et puis... et puis des pierres blanches, qui font du feu, tu sais... et puis de celles qui ont de l'or !...

Rien n'y faisait ; je me tus tout à fait. Elle alors, s'étant rapprochée :

— Veux-tu que je te dise ce qu'il y a dans *notre* ruisseau.

La curiosité l'emporta.

— Qu'est-ce que c'est ?

Elle se rapprocha encore.

— Je ne te le dirai qu'à l'oreille.

Je me sentis ému par l'importance du secret ; et très humble, à présent, malgré moi je tendis l'oreille. Elle m'avait pris la tête à deux mains, m'avait attiré tout contre elle, et le grand mot vint, qu'elle dit tout bas :

— Tu ne sais pas... des écrevisses !

(C.-F. RAMUZ.)

On aura remarqué avec quel art la malicieuse fillette sait graduer ses gestes et ses paroles pour faire attendre son petit compagnon et exaspérer sa curiosité. A cet égard, elle en pourrait remontrer à nombre de parents très bien intentionnés, il faut le reconnaître, trop bien intentionnés même, qui, avec un manque de perspicacité rare, agissent précisément d'une façon diamétralement opposée. Aussitôt que l'enfant a manifesté le moindre goût pour une étude, vite on lui met, entre les mains, les livres, les collections ou les instruments que l'on croit lui être nécessaires. L'enfant, embarrassé de tout ce fatras, s'empresse de le serrer dans une armoire où il le laissera se recouvrir de la poussière du temps. Laissons donc à l'enfant la joie de la découverte, le plaisir de la construction. L'aéroplane qu'il aura construit lui-même lui sera infiniment plus précieux, l'intéressera infiniment plus que le plus beau et le plus perfectionné des jouets acheté au bazar. Au reste, l'enseignement est souvent tout aussi peu clairvoyant que les parents : non seule-

ment il s'empresse de satisfaire la curiosité quand elle se manifeste, mais la plupart du temps il la devance. Il a toujours à sa disposition un magasin rempli de connaissances plus ou moins attrayantes qu'il ouvre avec une largesse et une complaisance que l'élève voudrait bien pouvoir modérer. De là, la grande difficulté qu'éprouve le maître d'école à éveiller l'intérêt dans sa classe ; de là aussi, l'obligation pour lui de déployer sans cesse toutes les ressources de son art. Rendre intéressantes des choses qui ne le sont point en elles-mêmes, donner un air de nouveauté et d'agrément à des connaissances ennuyeuses et difficiles, tourner vers les choses sérieuses des esprits épris de frivolités et de distractions, n'est certes pas une tâche banale. Pour la réaliser, l'instituteur doit se rappeler continuellement que les connaissances qu'il a charge de communiquer doivent non seulement être nouvelles, mais surtout paraître nouvelles, qu'il doit les présenter sous forme de problème à résoudre, de mystère à éclaircir. Souvent il se verra obligé de s'adresser aux sentiments de l'enfant ; il lui faudra dramatiser ses récits, les rendre sympathiques en les émaillant de comparaisons prises dans la vie de tous les jours. Il recourra aussi, quand le besoin s'en fera sentir, aux belles images, capables de développer le sens esthétique tout en rendant attrayantes les choses qu'elles représentent. Et puis, enfin, si la matière à enseigner est décidément dépourvue d'intérêt en soi, il se rappellera que la curiosité n'est pas tout, qu'il existe d'autres penchants naturels, comme le jeu, l'imitation, la combativité, l'émulation, auxquels il peut s'adresser en dernier ressort.

L. J.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — **La préparation et les moyens de perfectionnement du Corps enseignant primaire.** — Le Comité central, par les soins de M. Stroele, qu'il a chargé de la rédaction du rapport général sur ce sujet très intéressant, a édité une brochure qui résume tout ce qui a été fait dans les six districts.

Les conclusions de ce rapport général s'inspirent de tous les principes essentiels qu'on a cherché à faire ressortir dans les districts ; elles sont réunies en un groupe qui paraît fort acceptable à la presque unanimité des membres du Corps.

enseignant. Voici ces conclusions qui termineront ce sujet de notre chronique à l'*Educateur*.

I. — La préparation actuelle du Corps enseignant primaire est insuffisante. Il est nécessaire de procéder à une réorganisation prompte et complète de notre enseignement pédagogique.

II. — Les études seront faites dans une « Ecole normale cantonale » unique et obligatoire. La culture professionnelle commencera dès l'entrée à l'Ecole normale.

III. — Les études pédagogiques commencées après deux années d'école secondaire dureront 4 années. Un brevet unique donnera le droit d'enseigner dans les écoles publiques et ne pourra être obtenu avant l'âge de 20 ans.

IV. — A leur entrée à l'Ecole normale les candidats à l'enseignement primaire seront soumis à un examen médical.

V. — Les études tendront à une culture générale plus étendue et plus rationnelle surtout dans les domaines scientifique, philosophique et pédagogique.

VI. — Un véritable apprentissage professionnel, théorique et pratique est indispensable. Il nécessite l'organisation d'une école d'application.

VII. — Les professeurs de l'Ecole normale exerceront une action efficace sur le caractère et la valeur morale de leurs élèves.

VIII. — Les propositions récentes du Département de l'Instruction publique étant, quoique insuffisantes, une amélioration certaine de la situation actuelle, sont approuvées par la Société pédagogique qui en désire la prompte réalisation.

IX. — Les traitements et la pension de retraite du Corps enseignant doivent être suffisamment élevés pour qu'il puisse consacrer, sans appréhension, tout son temps à sa tâche et à son propre perfectionnement.

X. — Dans chaque localité, le Corps enseignant sera réuni régulièrement en conférences chargées d'étudier et d'adopter des programmes et des méthodes d'enseignement uniformes.

XI. — L'influence du Corps enseignant dans les affaires scolaires doit être plus considérable ; il sera représenté dans la Commission des examens d'Etat et avec voix consultative dans les Commissions scolaires.

XII. — Pour contribuer au perfectionnement des instituteurs et des institutrices en fonctions, l'Etat rétablira les conférences générales, ou, à leur défaut, des conférences de circonscription. Il organisera et subventionnera des cours spéciaux et des cours de vacances sur les principales branches d'enseignement, ainsi que des voyages d'études.

XIII. — Le perfectionnement professionnel sera poursuivi par des leçons types et des exercices pratiques d'enseignement faits régulièrement dans les séances des sections pédagogiques.

L. Q.

Nouvel inspecteur. — M. le Directeur de l'Ecole Normale de Neuchâtel, ayant dû, pour raisons de santé, abandonner momentanément ses fonctions, c'est M. l'Inspecteur du 2^{me} arrondissement, M. H. Blaser qui occupera provisoirement son poste. Pour remplacer M. Blaser comme inspecteur, c'est notre collègue M. Charles-Adolphe Barbier, instituteur à la Chaux de Fonds qui a été nommé à titre provisoire également.

L. Q.

***** Examens obligatoires** de sortie de l'Ecole primaire. — Session de 1911. — Messieurs les Inspecteurs de l'enseignement primaire dans notre canton ont fait paraître un rapport très complet et fort intéressant au sujet des résultats de ces examens obligatoires de sortie.

Je relève les quelques considérations suivantes dans ce rapport.

1^o Les mauvaises notes sont en diminution pour toutes les branches sauf pour l'instruction civique, sur l'exercice de 1910.

2^o Les notes moyennes sont souvent en diminution en faveur des notes supérieures.

3^o Ces dernières augmentent en « orthographe », lecture, grammaire, calcul, écriture, histoire et géographie. Par contre elles sont en diminution en dessin et en instruction civique.

4^o Dans le premier arrondissement le 65 % des élèves ont obtenu le certificat d'études qui a été accordé au 83 % de ceux qui se présentaient pour son obtention dans le 2^{me} arrondissement.

Le rapport de MM. les Inspecteurs reconnaît les efforts du Corps enseignant et le félicite des résultats obtenus.

Voilà qui va encourager chacun à travailler, non pour que la localité où il enseigne prenne un rang remarquable parmi les autres endroits, mais pour maintenir dans cette voie heureuse de progrès l'école populaire à laquelle il s'est consacré.

L. Q.

***** Témoignages de reconnaissance.** — Nos collègues M. H. Kormann, instituteur au Locle et Mesdemoiselles Bertin, également au Locle et Piaget, institutrice à la Côte-aux-Fées, ont été tout intimement fêtés ces temps derniers. M. Kormann a reçu un service d'argent aux armes de la République que lui a fait remettre le Département de l'Instruction publique en reconnaissance de 43 années de bon et utile enseignement. Mesdemoiselles Bertin et Piaget ont reçu le diplôme pour 30 années de consciencieux services dans l'école primaire. Souhaitons à ces jubilaires de jouir bien longtemps encore d'une belle santé et de toute l'estime affectueuse dont ils sont entourés.

VAUD. — Enseignement primaire supérieur. — A la suite d'examens qui ont eu lieu les 19, 20 et 21 septembre, le diplôme spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures a été décerné aux instituteurs ci-après :

MM. Gustave Chevallier, à Orbe ; Maurice Delacuisine, à Apples ; Henri Jaton, à Ropraz ; Jules Margot, à Corcelles près Payerne ; Charles Mamboury, à Pompaples ; William Mianton, à Fontaines ; Henri Monneyron, à Donneloye.

***** † Clara Pilet-Ruérat.** — Un long cortège de parents et d'amis, et parmi ces derniers de nombreux collègues, rendaient, lundi 11 courant, les derniers devoirs à Mme Clara Pilet-Ruérat, décédée à Vevey, après vingt-huit ans de service dans l'enseignement.

Fille de M. Louis Ruérat, le vénéré instituteur émérite de Corcelles près Payerne, Mme Pilet quitta l'Ecole normale en 1883. Elle enseigna d'abord à Chardonne, puis à Clarens et enfin à Vevey, où elle travailla durant vingt ans. Elle laissa, dans ces divers postes, où elle s'est dépensée sans compter, le souvenir d'une institutrice de valeur.

Elle espérait achever sa carrière pédagogique dans son cher collège de Plan. La Providence en décida autrement.

Il y a un an, un mal grave, presque incurable, altéra brusquement sa santé jusqu'alors si florissante. Malgré les soins, l'état de la malade s'aggrava et, aux dernières vacances d'été, elle dut donner sa démission. Très attachée à sa vocation et à ses petites élèves, cette détermination fut pénible à Mme Pilet. Le 8 courant, elle rendait le dernier soupir.

Au bord de la tombe, M. E. Vauthey, directeur des écoles, parlant au nom des autorités et du corps enseignant, a rappelé les qualités de l'éducatrice consciencieuse et vaillante jusqu'au bout ; M. le pasteur Bornand celles de l'épouse dévouée et de la mère affectueuse.

« L'Echo du Léman », dont M. Pilet est le directeur, a exécuté, avec beaucoup de sentiment, un chœur de circonstance.

Que la famille affligée reçoive ici encore l'expression de notre profonde et sincère sympathie.

H. L.

FRIBOURG. — Les ateliers-écoles. — C'est la question discutée à l'assemblée générale de l'Union suisse des Maîtres de dessin, tenue à Estavayer.

Afin de se renseigner, MM. Mayer-Zschokke, directeur du Musée industriel d'Aarau et M. Genoud, directeur du Technicum de Fribourg se sont rendus, cet été, à Munich, à Stuttgart et dans le Grand-Duché de Baden, où sont établis les ateliers-écoles pour compléter l'enseignement des cours professionnels de perfectionnement.

L'auteur de ce système, M. Kerschensteiner, directeur de l'Enseignement professionnel à Munich, estime, que l'on doit déjà commencer à l'Ecole primaire la formation professionnelle, par l'introduction des travaux manuels, travail du bois et du fer dans la 8^{me} classe de l'Ecole primaire. Les travaux manuels ont été introduits dans les écoles des filles, dès la 2^{me} et même la 1^{re} année scolaire, et on négligerait ce puissant moyen d'éducation manuelle chez les garçons. Cela ne se comprend plus dans notre époque de *struggle for life*.

Grâce à la Direction de l'Instruction publique à Fribourg et au bienveillant intermédiaire du Département fédéral de l'Industrie, il a été possible d'obtenir en prêt, pour un certain temps, une collection de ces objets. Elle est exposée en ce moment au Musée pédagogique de Fribourg, où elle restera jusqu'à fin octobre.

Cette exposition comprend les travaux suivants :

Travaux en bois, fer et en tôle exécutés à l'Ecole primaire au cours de la 8^{me} année scolaire.

Travaux exécutés dans les ateliers-écoles de perfectionnement, dont la fréquentation est obligatoire, par les jeunes gens en apprentissage chez les patrons : travaux de forgeron-maréchal et de mécanicien de fin.

L'exposition présente la suite méthodique des travaux et il vaut la peine de la visiter. Le Musée pédagogique est ouvert tous les jours de 9 à 12 h. et de 2 à 6 h.

L'entrée en est gratuite.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

par P. Jaccard et P. Henchoz.

Degré intermédiaire.

Vocabulaire expliqué à l'usage des maîtres.

1^{re} année (suite).

La taupe.

Cartilage. Sorte d'os mou et flexible doué d'une grande élasticité qui se trouve surtout aux extrémités des os. — *Fouir* (l. *fodere*, *fossus*, creuser). Creuser dans la terre. — *Elytre* (v. Le marronnier). — *Lombric*. Ver de terre. — *Chrysalide* (g. *khrusos*, or). Etat d'un insecte qui s'est enfermé dans une coque d'où il sortira insecte parfait. — *Réseau*. Petit rets. Tissu de petites mailles. Ensemble de lignes, de routes, de chemins, comparables par leur enchevêtrement à un réseau : réseau de chemin de fer. — *Gîte*. Lieu où le lièvre repose : tuer un lièvre au gîte. Lieu où l'on demeure habituellement. — *Donjon*. Grosse tour faisant partie d'un château qu'elle domine. — *Putois*. Mammifère carnassier analogue à la fouine (long. 0,40 m.). — *Buse*. Oiseau de proie très commun en Europe (taille : Corbeau). Fig. : Personne stupide. — *Ne pas voir plus clair qu'une taupe*, être presque aveugle physiquement et intellectuellement. *C'est une vraie taupe*, c'est un sournois dangereux. *S'en aller au royaume des taupes*, mourir. (Pop.) *Dérivés* : taupier, taupière (= piège à taupes), taupinière, taupinée (= taupinière). *Composé* : taupe-grillon.

Le mulot.

Biseau. Bord taillé obliquement. Outil dont le tranchant est en biseau. — *Complément* : Le mulot est encore appelé *rat mulot*, *rat sautereille*, *souris à longue queue*. Il mesure 11 à 12 cm. du haut du museau à la naissance de la queue ; ce dernier organe est long d'environ 14 cm.

Le corbeau.

Choucas (vx fr. *chouc*, pour vx fr. *choue*, chouette). Sorte de petite corneille. *Freux*. Corbeau tout noir, un peu plus petit que la corneille, utile parce qu'il détruit beaucoup d'insectes quoiqu'il dévore les semences au moment des semailles. Au printemps les freux émigrent vers le nord. — *Grave*, *chocard*, corbeaux des Alpes. — *Corneille* Nom de plusieurs espèces d'oiseaux du genre corbeau qui ont le même genre de vie que le *grand corbeau*, dont ils diffèrent surtout par une taille presque de moitié plus petite. L'une de ces espèces est la *corneille commune* ou *corneille noire*, à laquelle on donne souvent à tort le nom de *corbeau*. — *Futaie* (/ût, morceau de bois). Forêt ou vaste bois composé uniquement de grands arbres dont la tige est élancée, droite, cylindrique. On n'abat une futaie que quand elle est âgée de 120 à 150 ans au moins. — *Grève*. Plage couverte de gravier ou de sable au bord de la mer ou d'une rivière : Les

anciens tiraient leurs vaisseaux sur la grève. — *Corbeau* (vx fr. *corbel* : l. *corvellus*, dm. de *corvus*, corbeau). *Personne noire comme un corbeau*, qui a les cheveux d'un noir très foncé, ou le teint très brun. — *Corbeau*. Nom donné quelquefois par dénigrement aux prêtres et à ceux qui portent les morts en terre. Pont volant muni d'un grappin à l'une de ses extrémités et à l'aide duquel les Romains passaient de leurs vaisseaux sur ceux de l'ennemi. — *Dérivés* : corbillat (jeune corbeau), corbin (corbeau), bec-de-corbin (pointe recourbée terminant une canne).

Le pinson.

Lichen (g. *leikhén*, de *leikhó*, je lèche, je ronge). Plante *cryptogame* (se dit des plantes dont les organes reproducteurs sont peu apparents ou cachés : champignons, mousses, fougères) qui croît sur les vieux arbres, les murs, les rochers, etc. — *Ramassé*, trapu, massif, robuste : Homme ramassé. — *Nuque*. Partie postérieure du cou. Ctr. Gorge. — *Terne*, qui n'a point ou qui a peu d'éclat. Ctr. Brillant. — *Mandibule* (l. *mandere*, manger). Mâchoire, surtout la mâchoire inférieure. Les deux parties qui forment le bec des oiseaux. Parties saillantes de la bouche des insectes. — *Carapace*. Ecaille de la tortue (Dict. Gazier). Plaque osseuse qui forme le dos de la tortue et n'est autre chose que les côtes dilatées, soudées entre elles et avec le sternum. Elle est recouverte d'écailles. — *Cligner*. Cligner fréquemment. — *Cligner*, vt. Fermer presque complètement les yeux de manière à voir entre les cils : Cligner les yeux. Vn. Cligner de l'œil. — *Tarse*. Partie postérieure du pied, appelée ordinairement cou-de-pied. Partie extrême du pied des oiseaux. — *Rémige* (l. *remigem*, rameur). Se dit des grandes et fortes *pennes* de l'extrémité de l'aile des oiseaux. Elles sont au nombre de 4 à 6, inégales et plus fortes que les autres. — *Penne*. Grosse plume de l'aile ou de la queue d'un oiseau. — *Recteur*, *rectrice* (l. *rector*, de *regere*, *rectum*, diriger), Chef d'une université (avant 1789). Fonctionnaire placé à la tête d'une des Académies qui composent l'Université de France. — *Nichoir*. Cage où l'on met couvrir des serins. Panier pour faire couvrir des poules. — *Pinson* (vx fr. *pinçon*), dm. d'un radical kymrique, qui a les deux sens de *gai* et de *pinson* Prov. : *Gai comme un pinson*.

L'abeille.

Acéré. Garni d'acier : outils acérés. Aiguisé, affilé. Fig. Mordant : raileries acérées. Syn. aigu. — *Réseau* (v. *Taupe*). — *Articulation*. Jointure des os. Les articulations sont souvent le siège des maladies : ankylose, entorse, goutte, luxation, rhumatisme, tumeur blanche. — *Gaufre*, sf. Rayon, gâteau de miel : Une gaufre de miel. — *Gaufrer*, vt. Imprimer des figures sur une étoffe, du papier, un livre, etc., avec un fer chaud : Des fers à gaufrer. Les *gaufres* sont une pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers Manger des gaufres. — *Verge d'or*, la *solidago*, la *virga aurea*, plante composée à fleurs jaunes, qui fleurit en automne sur les lisières et dans les clairières des bois. Pl. des *verges d'or*. — *Aster* (g. *astér*, étoile). Genre de plantes de la famille des composées, analogues aux marguerites, et souvent cultivées comme plantes d'ornement.

La vigne.

Capillaire (du l. *capillus*, cheveu), Sm. Nom de plusieurs petites fougères dont une, le capillaire commun, pousse sur les murailles. — *Orpin* (or + peint). Nom français du genre *sedum* des botanistes, appartenant à la famille des Crassulacées ou plantes grasses. Les tiges sont garnies de feuilles très épaisses et succulentes, planes ou cylindriques. Les fleurs ont un calice de 5 sépales, une corolle de 5 pétales. Il y a en France une trentaine d'espèces d'orpins. — *Saponaire* (du l. *saponem*, savon), sf. Genre de plantes dicotylédones de la famille des Caryophyllées dont la plus importante est la *Saponaire officinale*, vulg. nommée *saponaire*, *savonnière*, à cause de la propriété qu'elle a de dégraisser les étoffes. Elle croît de préférence dans les lieux humides, sur les bords des rivières et aussi le long des chemins. Ses feuilles sont ovales, et ses fleurs ont une corolle d'un rose ou d'un lilas pâle. Sa racine renferme de la saponine et elle est employée dans l'industrie à dégraisser les étoffes. — *Rue des murailles*, la fougère appelée encore *asplénie*. — *Linaires* (*lin*), sf. Famille des Scrofularinées. C'est le genre *linaria* des botanistes. La linaires tire son nom de la ressemblance des feuilles de plusieurs de ses espèces avec celles du lin commun. — La *linaires cymbalaire* est une plante vivace émettant de nombreuses tiges couchées. Ses feuilles alternes ont un pétiole beaucoup plus long que le limbe qui est presque rond et découpé en cœur à la base. Les fleurs possèdent une corolle d'un rose bleuâtre, à palais jaune (*palais*, repli saillant, bilobé, velu, en dedans de la lèvre inférieure, et qui ferme la gorge de la corolle), à éperon court et arqué. Cette plante croît sur les vieux murs humides. — *Muflier* (*mufle*; allusion à la forme de la corolle). Fam. des Scrofularinées. Les fleurs réunies en grappes présentent un calice gamosépale à deux lèvres, une corolle en gueule également à deux lèvres, dont la lèvre supérieure résulte de la soudure de deux pétales, et la lèvre inférieure de celle de trois pétales. Les étamines, dont les filets sont soudés inférieurement au tube de la corolle, sont au nombre de quatre; le pistil, en forme de poire renversée, résulte de la soudure de deux carpelles. — *Rossignol des murailles*, sorte de rouge-queue. Il a le front blanc. — *Rouge-queue*. Nom de deux oiseaux insectivores, très voisins des rouges-gorges : le *rossignol des murailles*, à front blanc, et le *rouge-queue tithys*, qui a la gorge et la poitrine noires. Pl. des rouges-queues. — *Pyrale*. Genre de petits papillons nocturnes, dont une espèce, la *pyrale de la vigne*, d'un roux fauve, ayant sur chaque aile supérieure quatre bandes transversales brunes et qui, à l'état de chenille, cause parfois de grands ravages dans les vignes. Ces chenilles tournent les feuilles en cornets dont elles rongent l'intérieur et où elles demeurent couchées depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur dernière métamorphose. D'autres espèces de pyrales habitent les vergers et y causent des dégâts. — *Grive*. Nom par lequel on désigne collectivement les oiseaux du genre merle qui ont tout le devant du corps tacheté de taches brunes et irrégulièrement ovales. Le plumage de leur dos est d'un cendré olivâtre uniforme, celui du ventre est blanc et le dessous des ailes d'un jaune orangé. On rencontre en Europe quatre espèces principales de grives, toutes gloutonnes, et se nourrissant de larves, d'insectes, de vers, de petits mollusques, de graines, ainsi que de baies de toute nature. La *grive des vignes*, ou *grive com-*

munne, passe le printemps et l'été en Lorraine, en Alsace, en Franche-Comté. De là elle gagne en automne les vignobles du Sud-Ouest et du Midi, d'où elle se répand en Espagne, en Italie, en Grèce et même en Afrique. Elles sont de nouveau chez nous dès le retour du printemps. La grive commune a un chant sonore et agréable. Dans les vignobles les grives se gorgent si bien de raisins, de figues, d'olives, etc., qu'elles engraisent prodigieusement en quelques jours et deviennent si lourdes dans leur vol qu'on les croirait ivres. De là le proverbe : *Soult comme une grive*. On en fait alors des hécatombes considérables pour le plus grand bonheur des gourmets qui estiment que la chair de la grive est supérieure à celle de tout autre gibier de plume. — Prov. *Faute de grives, on mange des merles*, quand on est privé de ce qui est le plus avantageux, il est sage de recourir à ce qui peut y suppléer le moins mal possible. — Dér. Grivelé : mêlé de blanc et de gris. — *Liane*. Plante grimpante de l'Amérique. Dans les forêts vierges, les lianes forment souvent un fouillis inextricable sous lequel les arbres meurent étouffés. — *Rafle*. Grappe de raisin dépouillée de ses grains, dite aussi *raïpe*.

Complément : L'écorce de la vigne se déchire naturellement en lanières plus ou moins étroites. La vigne est pourvue de *vrilles* opposées aux feuilles et qui sont des rameaux modifiés et détournés de leur destination première.

Depuis l'invasion du *phylloxéra*, qui ravage et détruit les uns après les autres tous nos vignobles, on introduit en Europe les vignes américaines, qui résistent mieux aux attaques de cet ennemi implacable de nos vignes indigènes. Cette résistance, elles la doivent à la constitution même du bois. Celui-ci est formé d'une écorce plus mince, de rayons médullaires plus étroits, plus nombreux, et constitués par des cellules plus petites, dont les parois sont plus épaisses et à ponctuations plus fines : ces raisons rendent plus difficile l'action dévastatrice de l'insecte maudit. Lorsqu'il parvient à entamer le bois, la plaie n'est que superficielle, car il se trouve aussitôt une couche *subéreuse* (l. *suber*, liège ; qui a la consistance du liège) qui isole les parties voisines et ne lui permet pas de pénétrer plus avant.

La culture de la vigne ne peut avoir lieu que dans les climats tempérés : elle ne réussit ni dans le Nord, ni dans les pays tropicaux. La vigne réclame un climat sec ; elle ne prospère ni dans les sols imperméables, ni sur les vastes plateaux, ni dans les lieux marécageux, mais s'accommode également bien d'un sol sableux, graveleux ou calcaire, pourvu qu'il soit suffisamment sec et profond. Elle réussit préférablement sur les pentes des coteaux à mi-côte. La vigne, pour prospérer, a besoin d'un sol riche en potasse, en phosphate, en azote, en chaux, etc. Aussi doit-on lui procurer ces matières tant par des fumures que par des amendements. Les cendres potassiques lui donnent la potasse ; le fumier, l'azote.

Là vigne est exposée à un grand nombre de *maladies* causées soit par des champignons microscopiques, soit par des insectes. Parmi les nombreux parasites végétaux, nous citerons : l'*oïdium*, le *mildew*, le *pourridié* ou *blanc des racines*. Les parasites animaux sont aussi très nombreux.

L'étourneau.

Lustrer (l. *lustrare*, purifier). Donner le lustre à un objet. — *Le lustre*, c'est :

le brillant, le poli qu'on donne à un objet : le lustre d'une étoffe, d'un meuble. C'est encore une sorte de chandelier de cristal ou de bronze, à plusieurs branches, qu'on suspend à un plafond, et dont on se sert pour éclairer une très grande pièce, telle que église, théâtre, salle de bal, de fêtes, de concert, etc. — *Reffet*. Rejaillissement de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre : Les reflets d'un vitrail. — *Métallique*, qui semble appartenir à un métal : Couleur métallique. *Complément* : Les étourneaux sont vulgairement appelés *sansonnets* (dim. de *Samson*, nom d'homme). Le bec est long, droit, effilé, et de couleur jaune. L'étourneau peut être facilement dressé à chanter, à parler, et surtout à siffler. Les bandes d'étourneaux forment des quadrilatères, des triangles, des cercles, etc. Dans les pays où croît l'olivier, on les surveille attentivement, car ils enlèvent ces fruits furtivement, persuadés qu'ils commettent un larcin. Ils se rendent, dès l'aube, prendre une olive dans chaque pied et une dans le bec, et vont les déposer sur les rochers voisins du canton qu'ils fréquentent. Les habitants de la contrée connaissent cette faiblesse des étourneaux, les épient et vont, avec des corbeilles, visiter le lieu où ils emmagasinent leur mets préféré.

(*A suivre.*)

A. MERMINOD.

Degré supérieur.

RÉDACTION

Les marais.

Au milieu d'une campagne marécageuse et verte, de ce vert puissant des arbres poussés dans l'eau, le fleuve s'enfonce entre deux rives tellement couvertes de verdure, de feuillages impénétrables et hauts, qu'on aperçoit à peine les montagnes voisines ; il s'enfonce, tournant toujours, gardant toujours un air de lac paisible, sans jamais laisser voir ou deviner qu'il continue sa route à travers ce calme pays désert et superbe.

Des oiseaux aux grands pieds pendants s'élancent des roseaux, allongeant sur le ciel leur bec pointu ; d'autres, larges et lourds, passent d'une berge à l'autre d'un vol pesant ; d'autres encore, plus petits et rapides, fuient au ras du fleuve, lancés comme une pierre qui fait des ricochets. Les tourterelles, innombrables, roucoulent dans les cimes ou tournoient, vont d'un arbre à l'autre, semblent échanger des visites.

On sent que partout autour de cette eau profonde, dans toute cette plaine jusqu'au pied des montagnes, il y a encore de l'eau, l'eau trompeuse, endormie et vivante des marais, les grandes nappes claires où se mire le ciel, où glissent des nuages et d'où sortent des foules éparses de juncs bizarres, l'eau limpide et féconde où pourrit la vie, où fermente la mort.

Sur les talus qui séparent ces vastes mares tranquilles, dans toutes ces herbes épaisses, grouille, se traîne, sautille et rampe le peuple visqueux et répugnant des animaux dont le sang est glacé. J'aime ces bêtes froides et fuyantes qu'on évite et qu'on redoute ; elles ont pour moi quelque chose de sacré.

A l'heure où le soleil se couche, le marais m'énivre et m'affole. Après avoir été tout le jour le grand étang silencieux, assoupi sous la chaleur, il devient, au moment du crépuscule, un pays féérique et surnaturel.

(*Sur l'eau.*)

GUY DE MAUPASSANT.

IDÉES PRINCIPALES. — 1. Le fleuve semble suspendre son cours pour former une quantité de marais. — 2. Grande variété d'oiseaux. — 3. L'eau des marais : miasmes, fièvres. — 4. Tout un peuple d'animaux au sang glacé grouille sur les talus. — 5. Coucher de soleil sur les marais.

REMARQUES. — Le maître ne s'en tiendra pas seulement à l'analyse du texte : s'il y a dans les environs un marécage, il pourra demander aux élèves d'en faire la description. Si le maître possède une reproduction du célèbre tableau *Le marais* de Ruysdaël il fera bien de la mettre sous les yeux de ses écoliers.

Faire remarquer la beauté du style de Guy de Maupassant. Ses impressions de voyage sont des chefs-d'œuvre de l'art descriptif. La lecture de ses *œuvres choisies* est très recommandable car cet auteur a le don de peindre la vie avec une rare puissance. Ses ouvrages étant en général ce qu'on appelle des « tranches de vie », c'est donc bien mal à propos qu'on lui reproche son pessimisme. Avec Maupassant nous sommes très loin de la littérature dite à « l'eau de rose ».

VOCABULAIRE. — Impénétrable (préfixe *in*) innombrable, la berge, auras du fleuve (expression), le ricochet, la tourterelle roucouler, tournoyer, le jonc, bizarre, fermenter, la mare (synonyme de marais), grouiller, sautiller, ramper, visqueux, répugnant, redouter, enivrer (sens propre et sens figuré), affoler, assoupi, le crépuscule, féérique, surnaturel.

SUJETS SEMBLABLES. — *Le marais* (description d'un marais quelconque observé à l'occasion d'une course ou d'une promenade).

L'ÉTANG (pour traiter ce sujet, on pourra consulter le texte que nous avons publié dans l'Éducateur en 1907, page 173, intitulé *l'étang de Givré* par Elouard Rod).

PAUL CHAPUIS.

VARIÉTÉ

Un vocable utile.

Le mot *herbe* désigne, au sens propre et général, toute plante qui perd sa tige et ses feuilles en hiver. Ex. : « Les *herbes* poussent plus tôt et plus vite que les arbres. » (Bern. de St-Pierre.)

Ce mot a acquis en outre, dans le cours des siècles, une quantité d'acceptions particulières que, à moins d'être un savant, on ne peut ni connaître, ni comprendre toutes. C'est, sous ce rapport, un des vocables français les plus remarquables, et auquel il vaut la peine de consacrer une étude spéciale.

Outre les expressions courantes de : *herbe annuelle*, *herbe bisannuelle*, *herbe vivace*, *herbe potagère*, *mauvaises herbes*, *finest herbes*, etc., il y a toutes celles où le mot *herbe* s'emploie comme l'un des termes d'une comparaison : Ex. : « Leur gloire sèche comme l'*herbe*. » (Fléchier). « Ne laissez pas croître l'*herbe* sur le chemin de l'amitié » (Mme Geoffroi). « La princesse D. haute par de-là l'inso-lence à l'ordinaire de sa vie, était plus basse que l'*herbe* devant quiconque elle avait ou pouvait avoir affaire... » (St-Simon).

Le mot *herbe* s'emploie aussi dans nombre d'expressions proverbiales et de proverbes très connus : Ex. : Mauvaise *herbe* croit toujours. — Il a marché sur quelque mauvaise *herbe*. — L'*herbe* sera bien courte, s'il ne trouve de quoi brouter. — Couper l'*herbe* sous le pied à quelqu'un. — A chemin battu, il ne

croit point d'*herbe*. — Employer toutes les *herbes* de la St-Jean. — Il a bien fait, il aura de l'*herbe*. — C'est un avocat en *herbe*, un docteur en *herbe*, etc.

Mais ce qui donne à ce mot *herbe* une extension de sens peu commune, c'est son emploi comme terme générique dans les noms vulgaires d'un très grand nombre de plantes, d'après leurs formes, leurs usages ou leurs propriétés réelles ou imaginaires, ou seulement d'après certaines circonstances spéciales. Nos dictionnaires donnent la plupart de ces expressions ; nous ne pouvons naturellement les indiquer toutes.

En voici quelques-unes :

Herbe aux abeilles, l'ulmaire ou la reine des prés, dont les fleurs répandent un parfum très agréable, qui attire les abeilles.

Herbe des affligés, la phyllanthe, à cause de ses vertus médicinales,

Herbe de l'ambassadeur, le tabac, parce qu'il fut introduit en France par Nicot, ambassadeur français à Lisbonne ; on l'appelle aussi : *herbe à la reine*, parce que Catherine de Médicis le mit en renom.

Herbe aux ânes, le chardon, l'onagre, etc., que mangent de préférence ces animaux.

Herbe aux brûlures, la cacope aquatique, qui passe pour faire disparaître promptement, par son application, les douleurs que les brûlures occasionnent.

Herbe aux chantres, le vélar commun, qui est employé utilement contre l'enrouement.

Herbe à chapelet, le balisier, dont on emploie les grains pour faire des chapelets en Espagne et en Amérique.

Herbe aux cors, la joubarbe, dont on applique les feuilles épaisses sur les cors pour les ramollir.

Herbe à couteau, l'ivraie, les graminées, qui ont des feuilles à bords tranchants.

Herbe délicate, la sensitive, qu'on appelle aussi *herbe vivante*, *herbe pudique*, etc.

Herbe aux écus, la nummulaire, à cause de la forme ronde de ses feuilles.

Herbe aux gueux, la clématite des haies, parce que les mendiants s'en servent parfois pour se procurer des ulcères superficiels et exciter ainsi la commisération des passants.

Herbe d'ivrogne, nom donné en certains lieux à l'ivraie annuelle, qui a une qualité enivrante.

Herbe aux mites, la blattaire, employée pour faire mourir les larves des teignes.

Herbe aux puces, la pulcaire, espèce de plantain dont les graines ont la couleur et la forme d'une puce.

Herbe triste, la belle de nuit, qui ne fleurit que le soir.

Herbe aux vers, la tanaïsie, qui passe pour être un bon vermifuge.

Herbe aux verrues, l'héliotrope d'Europe, qui, employé en frictions sur les verrues, a la propriété de les faire disparaître, etc.

Il y a encore l'*herbe à l'araignée*, l'*herbe à la femme battue*, l'*herbe d'enfer*, l'*herbe à cent goûts*, l'*herbe à l'épervier*, l'*herbe de St. Benoit*, l'*herbe de St. Pierre*, l'*herbe de St. Laurent* et celles de tous les saints possible ; et en plus, des

centaines d'autres dont le détail demanderait plusieurs numéros de l'*Educateur*, dont je fais grâce à ses lecteurs, les priant d'excuser la longueur de cet exposé, dont seul le mot *herbe* est responsable.

A. GRANDJEAN.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur, 2^e année.

Compte mutuel.

Etablir le compte que le boucher Ratelet a présenté, le 30 juin, à l'agriculteur Grosblé, pour les opérations suivantes, faites entre eux pendant le premier semestre 1911 : Le 10 janvier, l'agriculteur a livré 12 mesures de pommes de terre de 15 kg. chacune, à 12 fr. les 100 kg., et le boucher lui a fourni 2,2 kg. rôti à fr. 2.30 le kg. Le 15, Grosblé livre 7 q. foin vieux, à fr. 8.10 le q. Il prend chez le boucher 2,8 kg. basses côtes, à 2 fr. le kg. Le 9 février, le boucher achète de l'agriculteur 320 kg. paille à fr. 7.50 le q. et lui vend 1,6 kg. rôti, à fr. 2.30 le kg. Le 21 mars, l'agriculteur livre 2,5 kg. beurre, compté à fr. 1.90 le $\frac{1}{2}$ kg., et achète 600 gr. filet, à fr. 4.50 le kg. Le 10 avril, le boucher lui a vendu deux cervelles bœuf, à fr. 1.40 pièce, et a reçu 66 œufs à fr. 1.40 la douzaine. Le 8 mai, Ratelet lui a livré 2,4 kg. rôti, à fr. 2.30 le kg., et le 17 dit une poitrine veau comptée à 2 fr. Le 20 mai, l'agriculteur a fourni 1,7 kg. beurre, et, le 27 mai, 3,2 kg., à fr. 1.90 le $\frac{1}{2}$ kg. Il a reçu, ce dernier jour, 2,7 kg. bouilli à 2 fr. le kg. Le 15 juin, l'agriculteur livre 650 kg. foin nouveau à fr. 5.20 le q. et le 30 juin, il achète 1,9 kg. basses côtes à fr. 2.10 le kg. Le 30 juin, le boucher lui remet à compte 100 fr. Rouvrir le compte.

Monsieur Grosblé, agriculteur,

s/ compte chez M. Ratelet, boucher.

DOIT AVOIR

1911				F. C.	F. C.
Janvier	10 S	livraison, 180 kg. pommes de terre,	le kg. 0.12		21 60
»	10 M	» 2,2 » rôti,	» 2.30	5 06	
»	15 S	» 7 q. foin vieux,	le q. 8.10		56 70
»	15 M	» 2,8 kg. basses côtes,	le kg. 2.—	5 60	
Février	9 S	» 320 kg. paille,	le q. 7.50		24 —
»	9 M	» 1,6 » rôti,	le kg. 2.30	3 68	
Mars	21 S	» 2,5 » beurre	» 3.80		9 50
»	21 M	» 0,6 » filet	» 4.50	2 70	
Avril	10 M	» 2 cervelles bœuf,	la pièce 1.40	2 80	
»	10 S	» 5 $\frac{1}{2}$ dz. œufs,	la dz. 1.40		7 70
Mai	8 M	» 2,4 kg. rôti,	le kg. 2.30	5 52	
»	17 M	» 1 poitrine veau,	la pièce 2.—	2 —	
»	20 S	» 1,7 kg. beurre,	le kg. 3.80		6 46
»	27 S	» 3,2 » »	» 3.80		12 16
»	27 M	» 2,7 » bouilli,	» 2.—	5 40	
Juin	15 S	» 650 kg. foin nouveau,	le q. 5.20		33 80
»	30 M	» 1,9 » basses côtes,	le kg. 2.10		3 99
»	30 M	à compte, en espèces		100 —	
»	30	Pour balance : Solde en s/ faveur		43.15	
Sommées égales :				175.91	175 91
Juin	30	Solde ancien en s/ faveur,			43 15
				M. à L.	

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Montricher** (1^{re} école mixte) : fr. 1600, plus logement, jardin, 4 stères hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 30 sept. — **Renens** (classe primaire supérieure) : fr. 2000 et autres avantages légaux ; 6 octobre.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Moudon. — Un concours est ouvert en vue de la nomination au Collège mixte de Moudon d'un **maître secondaire**, chargé de l'enseignement du français et du dessin et éventuellement d'autres branches d'enseignement, selon les circonstances.

Obligations : 30 heures hebdomadaires.

Traitement : 3000 fr. par an.

Entrée en fonctions : le 1^{er} novembre.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, avant le 10 octobre 1914, à 6 heures du soir.

Nyon. — Une place de maîtresse à l'Ecole supérieure de Nyon est au concours.

Obligations : 30 heures de leçons et de surveillance.

Avantages : Traitement initial, 2000 fr., avec augmentation de fr. 60.— tous les 4 ans, jusqu'au maximum de fr. 2300.

Enseignement : Allemand, anglais, géographie, travaux à l'aiguille.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction, 2^{me} service, avant le 29 septembre, à 6 h. du soir.

NOMINATIONS

Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

INSTITUTEURS. — MM. Crottaz, Robert, à Arrissoules ; Baumgartner, Robert, à Gressy ; David, Marcel, à Chavornay ; Martin, Charles, à Arnex s/Orbe ; Reymond, Maurice, à Chevilly ; Guibat, Ulysse, à Burtigny.

INSTITUTRICES. — Mlles Emery, Louise, à Vevey ; Ducret, Elisa, à Prangins ; Rochat, Jeanne, à Mont-le-Grand.

Giroud, Valentine, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, à Cuarny.

Uldry, Ellen, maîtresse de la classe semi-enfantine de Provence.

BRASSERIE SPINNLER

MORAT

Grands jardins ombragés avec belle vue sur le lac, pour écoles et sociétés.

On accepte des pensionnaires. Prix de pension, chambre comprise

H 2799 F

Fr. 4.50.



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les
membres de la S. P. V. l'es-
comptespécial de

10⁰/₀

sans aucune majoration, nos
prix modérés sont tous mar-
qués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

Systèmes
revêtés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur
GENÈVE

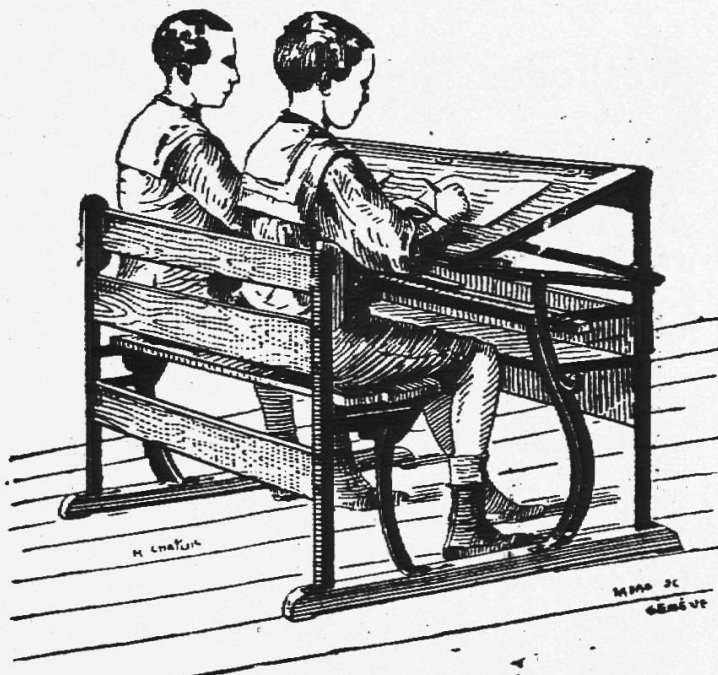
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

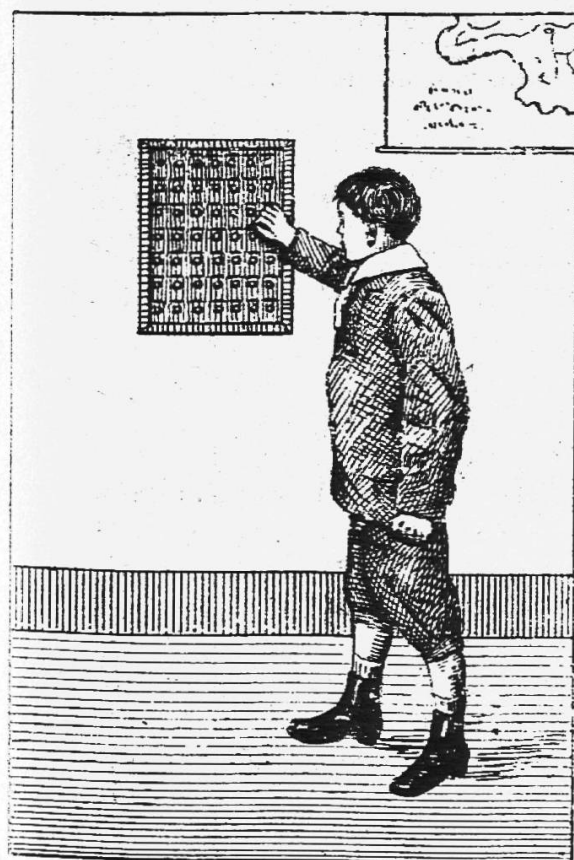
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
salles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vade-mecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — A Prima Vista, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayér, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillhou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE — N° 40

LAUSANNE — 7 octobre 1911.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Les Machines à coudre SINGER

ont obtenu à

L'Exposition universelle de Bruxelles 1910
1^{er} Grand Prix

(LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE)

*Cette nouvelle et importante
distinction confirme leur*

SUPÉRIORITÉ ABSOLUE

LES MACHINES A COUDRE SINGER

ont également reçu les

Plus Hautes Récompenses (Grands Prix)
aux Expositions universelles de

PARIS
(1878-1889-1900)

St-LOUIS (E. U. A.)
(1904)

MILAN
(1906)

Grandes facilités de paiement — Escompte au comptant
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES

- Henri Sensine.** Grammaire élémentaire de la langue française, fr. 1.25
— Grammaire concrète de la langue française avec la collaboration de M. Jean Bonnard. fr. 2.50
- Küpfer.** Eléments d'Instruction civique à l'usage des Ecoles Secondaires du Canton de Vaud, fr. —.90
- B. Maillard.** Résumé de Grammaire anglaise, fr. 0.70
- Ouvrages adoptés pour les Ecoles secondaires par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.**
- Henri Sensine.** L'emploi du temps en français ou le mécanisme du verbe. Méthode à l'usage des étrangers, avec 93 exercices pratiques. 6^{me} édition revue et augmentée, fr. 2.—
- Constant Dutoit.** Cours élémentaire de Physique à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 190 figures fr. 2.50
- Ami Simond.** Les Verbes français conjugués sans abréviation fr. —.75
- Breng-Sautebin.** Géographie Economique de la Suisse, illustrée de 30 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques en noir et en couleur fr. 2.—
- Paul Maillefer.** Abrégé d'histoire générale à l'usage de l'Enseignement secondaire et primaire supérieur. Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et de 8 cartes en couleur. fr. 2.50
- Docteur Albert Barraud.** Les oreilles de nos enfants. Résultats de l'examen oto-rhino-laryngologique des enfants des Ecoles primaires de Lausanne fr. 1.—
- Annuaire de l'Instruction publique en Suisse 1911** publié par François Guex, Directeur des Ecoles Normales du Canton de Vaud, Professeur de Pédagogie à l'Université de Lausanne. 1 vol. (in-8°). fr. 5.—

ATTENTION!!!

SALON, la perle de Provence pour ses huiles d'olive

A titre de réclame, au personnel enseignant, j'offre :

Huile d'olive vierge extra,	Fr. 2,50 le litre.
Huile de table superfine,	» 2,30 »
Huile de table fine,	» 2,— »
Huile à friture,	» 1,60 »

Par postal de 10 litres (postal à facturer).

Paieement au gré de l'acheteur.

Marcel Reynier Fils, propriétaire, SALON (Provence).

Accepte représentants. Bonnes conditions.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

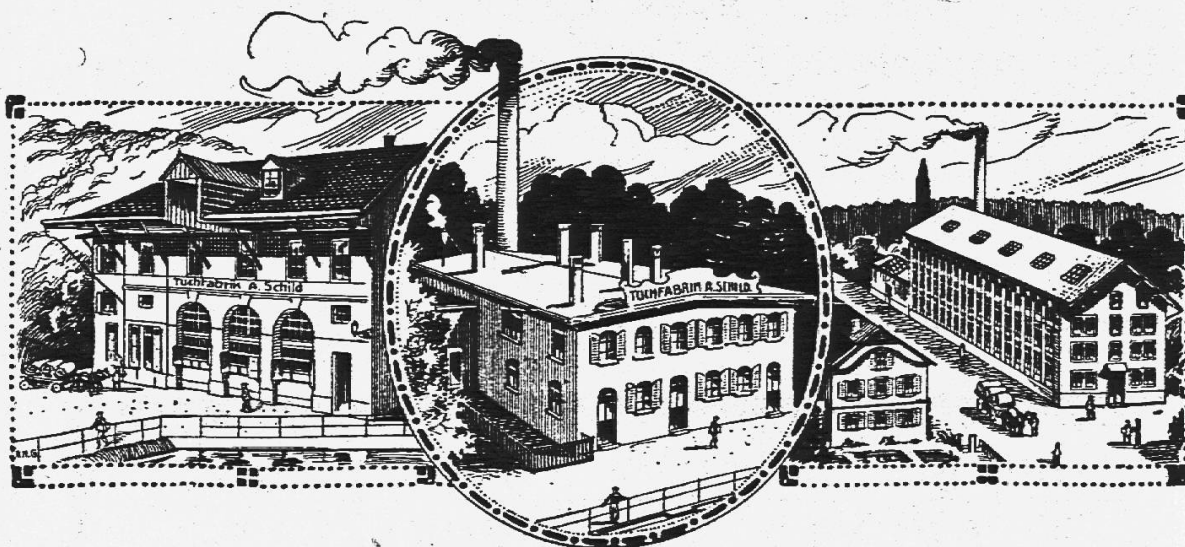
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100; **or** pour dames de 38 à 250 fr.; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table**: en argent contrôlé: couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti: couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD
BERNE



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.